



COMMUNIQUE DE PRESSE

PAS D'ACCORD SECTORIEL 2025-2026 DANS LE METAL

Agoria tourne le dos au dialogue social

Après plusieurs réunions de négociations organisées à la fin de l'année 2025, et après une action syndicale menée devant les locaux d'Agoria le 15 janvier dernier, les négociations sectorielles dans le secteur des Fabrications Métalliques ont repris ce jeudi 23 janvier 2026.

Quelques minutes à peine après l'ouverture de cette réunion, les organisations syndicales ont appris avec stupeur et indignation qu'Agoria ne souhaitait plus conclure d'accord sectoriel. Cette décision constitue une rupture unilatérale et assumée du dialogue social. En mettant fin aux négociations, Agoria piétine les travailleurs du secteur ainsi que les principes fondamentaux de la concertation sociale.

Le CEO d'Agoria l'a d'ailleurs annoncé sans détour :
« Notre mandat de négociation n'existe plus. »

Cette déclaration acte clairement la volonté d'Agoria de rompre toute possibilité de parvenir à un accord sectoriel, alors même qu'une ouverture existait encore en décembre dernier pour améliorer le pouvoir d'achat des quelque 150 000 salariés du secteur, notamment via les chèques-repas.

Au-delà de l'absence d'accord, la position d'Agoria traduit une volonté inquiétante d'éteindre la concertation sociale au niveau sectoriel et constitue une rupture grave de la confiance que les interlocuteurs sociaux ont mis des années à construire.

En l'absence d'un accord sectoriel, Agoria abandonne les travailleurs des petites entreprises souvent isolés et sans représentation, qui paient le prix fort, au mépris de la solidarité qui unit l'ensemble du secteur.

Le front commun syndical est unanime :
« C'est une véritable gifle infligée à l'ensemble des travailleurs du secteur. Un manque de respect total envers les travailleurs, envers les interlocuteurs sociaux et envers la concertation sociale elle-même. »

Un tel revirement est sans précédent dans l'histoire des négociations sectorielles du Métal et ne restera pas sans conséquences.

En refusant tout accord sectoriel, Agoria prend l'entière responsabilité d'un climat social dégradé.

Faute de cadre sectoriel, les discussions se déplaceront désormais au niveau des entreprises, avec une liberté totale de négociation.

Des actions ou mobilisations ne sont pas exclues.



E.r. :

ACV-CSC METEA: Lieve De Preter, Koning Albert II-laan 19 – Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Brussel-Bruxelles

CNE: Michel Barbuto, Avenue Schuman 52, 1401 Nivelles

MWB: Hillal Sor, Rue de Namur 49, 5000 Beez

ABVV-Metaal: Rohnny Champagne, Jacob Jordaensstraat 17, 1000 Brussel

BBTK-Setca: Stéphane Piron, Matthieu Marin, Joseph Stevensstraat 7/5 – Rue Joseph Stevens 7/5, 1000 Brussel-Bruxelles

CGSLB: Geert Dumortier, Boudewijnlaan 8, 1000 Brussel